

Nom du produit : DÉGRAISSANT DIÉLECTRIQUE  
 Ref.Nr.: BDS001009\_2\_20150402 (FR)

Date de création/révision : 02.04.15 Version : 2.0  
 Remplace : BDS001009\_20111209

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**DÉGRAISSANT DIÉLECTRIQUE**  
 Vrac

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants - Dégraissants

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**CRC Industries Europe bvba**  
 Touwslagerstraat 1  
 9240 Zele  
 Belgium  
 Tel.: +32(0)52/45.60.11  
 Fax.: +32(0)52/45.00.34  
 E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

**la Suisse:** Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

**Belgique:** Centre Antipoisons: 070 - 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange



**CRC Industries Europe bvba**

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

<b>Nom du produit :</b>	DÉGRAISSANT DIÉLECTRIQUE	<b>Date de création/révision :</b>	02.04.15 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001009_2_20150402 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001009_20111209

### Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008


<b>Physique:</b>	Non-classifié
<b>Santé:</b>	Danger par aspiration, catégorie 1 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b>Environnement:</b>	Non-classifié
<b>Autres dangers :</b>	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Xn : NOCIF	
<b>Santé:</b>	R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Physique:</b>	Non-classifié
<b>Environnement:</b>	Non-classifié
<b>Autres dangers :</b>	Non-classifié

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

<b>Indicateur du produit:</b>	Contient: Hydrocarbures, C11-C13, N-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques
<b>Pictogramme(s) de danger:</b>	
<b>Mention d'avertissement:</b>	Danger
<b>Mention(s) de danger:</b>	H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b>Conseil(s) de prudence:</b>	P102 : Tenir hors de portée des enfants. P301/310 : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P331 : NE PAS faire vomir. P405 : Garder sous clef. P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.
<b>Informations additionnelles sur les dangers:</b>	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## 2.3. Autres dangers

Aucun(e)

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.



Nom du produit : DÉGRAISSANT DIÉLECTRIQUE Date de création/révision : 02.04.15 Version : 2.0  
 Ref.Nr.: BDS001009\_2\_20150402 (FR) Remplace : BDS001009\_20111209

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
Alcanes (C11-15, iso)	90622-58-5	920-901-0	50-75	Xn	65-66	B
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	252-104-2	25-50	-	-	A

**Explication des notes**  
 A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail  
 B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
Alcanes (C11-15, iso)	01-2119456810-40	90622-58-5	920-901-0	50-75	Asp. Tox. 1	H304	B
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	01-2119450011-60	34590-94-8	252-104-2	25-50	-	-	A

**Explication des notes**  
 A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail  
 B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Contact avec les yeux :</b>	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant quelques minutes Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
<b>Contact avec la peau :</b>	Laver au savon. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
<b>Inhalation :</b>	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
<b>Ingestion :</b>	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Symptômes: rougeur, douleur.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Légèrement irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires



Nom du produit :	DÉGRAISSANT DIÉLECTRIQUE	Date de création/révision :	02.04.15 Version : 2.0
Ref.Nr.:	BDS001009_2_20150402 (FR)	Remplace :	BDS001009_20111209

**Informations générales :** En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)  
Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges de vapeur/air explosifs  
Forme des produits de décomposition dangereux  
CO,CO2

### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
Il est recommandé de prendre les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de



<b>Nom du produit :</b>	DÉGRAISSANT DIÉLECTRIQUE	<b>Date de création/révision :</b>	02.04.15 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001009_2_20150402 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001009_20111209

l'utilisation du produit

Assurer une ventilation adéquate

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Laver à fond après l'usage

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.

Conserver hors de la portée des enfants.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants - Dégraissants

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	50 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	50 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	50 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, France</b>			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	100 ppm

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Procédures d'ordre technique :** Assurer une ventilation adéquate

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

**Protection individuelle :**

Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit

Assurer une ventilation adéquate

**inhalation :**

En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

Protection respiratoire recommandée:

Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A)

**la peau et les mains :**

Porter des gants

Gants recommandés:

Nitrile

**les yeux :**

Porter des lunettes.

# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques



Nom du produit : DÉGRAISSANT DIÉLECTRIQUE Date de création/révision : 02.04.15 Version : 2.0  
Ref.Nr.: BDS001009\_2\_20150402 (FR) Remplace : BDS001009\_20111209

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : état physique : Liquide.  
couleur : Incolore.  
odeur : Solvant.  
pH : Non applicable.  
Point/intervalle d'ébullition : 180-220 °C  
Point d'éclair : 63 °C (en vase clos)  
Vitesse d'évaporation : 150 (éter=1)  
Densité relative : 0.825 (@ 20°C).  
Hydrosolubilité : Insoluble dans l'eau  
Auto-inflammabilité : > 200 °C  
Viscosité : 1.85 mPa.s (@ 20°C).

### 9.2. Autres informations

COV: 825 g/l

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques



Nom du produit : DÉGRAISSANT DIÉLECTRIQUE  
 Ref.Nr.: BDS001009\_2\_20150402 (FR)  
 Date de création/révision : 02.04.15 Version : 2.0  
 Remplace : BDS001009\_20111209

### Informations sur les voies d'exposition probables:

**Inhalation :** L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements  
**Ingestion :** Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie  
**Contact avec la peau :** Un contact prolongé avec la peau provoquera un dégraissage de la peau, conduisant à l'irritation, et dans certains cas, en dermatite  
**Contact avec les yeux :** Peut entraîner irritation.

### Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	LD50 oral rat	> 4000 mg/kg
		LD50 derm.rabit	9510 mg/kg
Alcanes (C11-15, iso)	90622-58-5	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
		LD50 derm.rabit	> 5000 mg/kg

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Non-classifié

### Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	EC50 daphnia	1919 mg/l
Alcanes (C11-15, iso)	90622-58-5	IC50 algae	1000 mg/l
		LC50 fish	1000 mg/l
		EC50 daphnia	1000 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB



Nom du produit :	DÉGRAISSANT DIÉLECTRIQUE	Date de création/révision :	02.04.15 Version : 2.0
Ref.Nr.:	BDS001009_2_20150402 (FR)	Remplace :	BDS001009_20111209

Pas de renseignements disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit :	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
Réglementations nationales :	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : Non classifié comme dangereux pour le transport

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: Non applicable.  
ADR/RID - Code de classification: Non applicable.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement:	Non
IMDG - Polluant marine	No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement:	Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur





<b>Nom du produit :</b>	DÉGRAISSANT DIÉLECTRIQUE	<b>Date de création/révision :</b>	02.04.15 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001009_2_20150402 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001009_20111209

ADR/RID - Code tunnel:	Non applicable.
IMDG - Ems:	Non applicable.
IATA/ICAO - PAX:	Non applicable.
IATA/ICAO - CAO	Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.  
 Directive 99/45/CE  
 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)  
 Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

\*Explication des phrases de risques: R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
 R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

\*Explication des mentions de danger: - : -  
 H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE : 2.2. Éléments d'étiquetage

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.  
 Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.  
 Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

